

[https://www.lamanchelibre.fr/actualite-1094547-granville-projet-portuaire-25-annees-de-feuilleton?utm\\_medium=email&utm\\_source=newsletter&utm\\_campaign=NL\\_2024-01-07&utm\\_content=bloc5](https://www.lamanchelibre.fr/actualite-1094547-granville-projet-portuaire-25-annees-de-feuilleton?utm_medium=email&utm_source=newsletter&utm_campaign=NL_2024-01-07&utm_content=bloc5)

# Granville. Projet portuaire : 25 années de feuilleton



Le projet présenté en 2002 prévoyait la construction d'un nouveau bassin de commerce. Appuyé contre la digue principale du port de Hérel, il aurait pu accueillir trois cargos et un ferry. L'avant-port serait devenu un bassin de plaisance et une nouvelle jetée devait voir le jour, érigée au-delà de la digue historique.

C'est un sujet qui a passionné les Granvillais durant un quart de siècle. Dans la cité corsaire, l'année 2023 aura été marquée par l'abandon du projet d'extension portuaire, annoncé en août dernier par les représentants du conseil départemental. *La Manche Libre* vous propose un retour sur les différentes formes que ce projet a pu prendre au fil du temps.

## Un projet ambitieux

La réflexion du Département concernant l'extension du port de Granville est née à la fin de l'année 1997. Après une première étude, plusieurs objectifs avaient été définis : la création de 700 anneaux pour la plaisance, un accès à la mer moins dépendant des marées pour les vedettes à passagers ainsi que pour les pêcheurs, et un développement conséquent de l'activité commerciale. "*Les décideurs de l'époque souhaitaient pouvoir accueillir trois cargos à la fois et un ferry*", rapporte Pierre-Jean Blanchet. L'ancien directeur général adjoint du Département,

également ancien adjoint à l'urbanisme de la Ville de Granville, évoque un projet sans doute un peu trop ambitieux...

Une étude avait exploré tous les aménagements envisageables pour répondre à ces objectifs. La solution retenue prévoyait d'étendre les installations vers le sud pour gagner du temps d'accès à la mer. Une longue digue serait érigée au-delà de la jetée ouest, permettant l'extension du terre-plein du chantier naval. Afin d'accueillir cargos et ferrys dans des souilles (des fosses creusées sur l'estran), un nouveau bassin verrait le jour, appuyé contre la digue principale du Hérél, devant l'actuelle entrée de l'avant-port, lui-même transformé en bassin de plaisance. *"Un grand débat fut organisé en 2006 avec la Commission nationale du débat public, comme pour la création d'une ligne de TGV ou d'une autoroute"*, se remémore l'ancien élu de la Ville de Granville. Durant deux mois, on a mené pas moins de huit réunions, 28 heures d'échanges avec 2 000 participants et la rédaction de 21 cahiers d'acteurs !

[photo]

## **Un projet différé**

En 2008, le projet avait subi un coup d'arrêt avec l'annulation partielle du plan local d'urbanisme (PLU) de la Ville de Granville. *"Nous n'avions plus d'assise juridique pour faire avancer le dossier"* poursuit Pierre-Jean Blanchet. La partie du document concernant l'espace portuaire devait être revue, l'évaluation environnementale étant jugée insuffisante. En outre, le contexte peu favorable lié à la crise économique contraignait l'institution départementale à envisager de nouvelles pistes, notamment *via* l'apport de capitaux privés, pour financer le projet.

## **Un projet conditionné**

En 2017, un nouveau PLU était approuvé par le conseil municipal de Granville, ce qui permettait la poursuite de la réflexion autour du port. Après un appel à projet, le Département sélectionnait un opérateur privé, la SAS Port Granville, qui serait chargée de mener à bien un programme d'aménagement sur un périmètre défini autour de la rue des Isles. A l'extrémité du quai Sud, on évoquait la construction d'un *"bâtiment emblématique"* abritant un centre des congrès, un hôtel, un casino... Concernant les infrastructures maritimes, les fondamentaux du projet étaient largement révisés. Il n'était plus question d'accueillir des cargos et la

construction d'un bassin de commerce n'était plus d'actualité. Quant aux anneaux supplémentaires pour la plaisance, ils seraient créés, non pas dans l'avant-port mais *via* une extension du bassin du Hérel. Le coût estimé du chantier avoisinait alors les 100 millions d'euros.

## **Un projet diminué... puis abandonné**

En 2020, la nouvelle équipe élue à la municipalité de Granville émettait des réserves concernant le projet de réaménagement de la rue des Isles. Après de nouveaux échanges, le périmètre de l'opération était donc restreint. Fin 2022, la SAS Port Granville présentait de nouveaux plans sur ce périmètre avec la création d'un hôtel, de commerces, de places de stationnement... Ce projet ne recueillait pas l'assentiment des acteurs portuaires, des riverains, des associations...

*"L'aménagement de la rue des Isles devait permettre de lever des fonds pour l'extension du port, et il est possible que la restriction du périmètre d'opération ait remis en cause l'équilibre financier du projet",* rapporte Pierre-Jean Blanchet.

Finalement, le Département a préféré signifier l'abandon du projet, évoquant une décision motivée par diverses évolutions : *"Les attentes sociétales ont évolué, les réglementations environnementales se sont durcies tandis que les équilibres économiques ont changé. La liste d'attente pour une place dans le port de Granville n'est plus la même et la demande des acteurs du port a aussi évolué."*